

HISTORIQUE DU PERMIS MOTO EN BELGIQUE.

DÉCOUVREZ CE QUI A CHANGÉ DANS LE CODE DE LA ROUTE MOTO DEPUIS L'OBTENTION DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE.

#MAKELIFEARIDE

2014

Des cyclomoteurs à trois et quatre roues peuvent dorénavant tracter une remorque.

2014

2013

La répartition en catégories est dorénavant la suivante :

- **catégorie AM** : motocyclettes à partir de >25 km/h jusqu'à 45 km/h,
- **catégorie A1** : max. 125 cc et 11 kW et un rapport puissance/poids de ≤ 0,1 kW par kg et trois roues jusqu'à max. 15 kW*,
- **catégorie A2** : max. 35 kW et un rapport puissance/poids de ≤ 0,2 kW par kg, n'étant pas dérivés d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.
- **catégorie A** : motocyclettes avec ou sans side-car d'une puissance de plus de 35 kW et tricycles de plus de 15 kW.

D'autres points d'attention :

- **Les droits acquis quant à la conduite de certains véhicules, restent conservés.** Si vous avez obtenu votre permis avant 1989, rien ne change. Si vous avez obtenu votre permis automatiquement, celui-ci reste valable.

- Les titulaires d'un permis de conduire de **catégorie B** obtenu avant le 01/05/2011 **peuvent conduire une moto catégorie A1 sur le territoire belge.** Les titulaires d'un permis de conduire de catégorie B obtenu après le 31/04/2011 et délivré depuis au moins 2 ans peuvent conduire une moto catégorie A1 à condition de suivre 4 heures de cours dans une auto-école agréée. Le code 372 sera appliqué sur ce permis de conduire. Cette autorisation est valable uniquement sur le territoire belge.

*Aussi le maxi-scooter BMW C evolution relève de la catégorie A1.

2012

Les motocyclettes peuvent être **parquées sur les trottoirs**, et dans les agglomérations, **sur les accotements surélevés.** Les motocyclettes ne peuvent toutefois pas perturber le déplacement des autres usagers de la route ou constituer un danger. Depuis cette année, il n'est plus obligatoire de laisser une bande praticable de minimum 1,5 mètre.

2013

2012

2011

Vous devez dorénavant porter **des gants, une veste à longues manches et un long pantalon** ou une combinaison, ainsi que **des bottes ou des bottines** qui protègent les chevilles. La dispense du **port obligatoire d'un casque pour les facteurs** n'est plus valable.

Rouler entre les bandes de circulation (**durant les embouteillages**) est dorénavant **réglementé.** Dans un tel cas, vous ne pouvez pas rouler à plus de 50 km/h et la différence de vitesse entre les différents véhicules ne peut être supérieure à 20 km/h. Sur les autoroutes et les routes pour automobiles, vous devez rouler entre les deux bandes de circulation les plus à gauche.

Les **trikes** sont autorisés sur les autoroutes et routes pour automobiles.

Les **enfants de moins de trois ans** ne peuvent pas prendre place sur des cyclomoteurs à deux roues, ni sur des motocyclettes. Les **enfants de trois à huit ans** accomplis doivent être installés dans un système de protection adapté. Ils ne peuvent pas être transportés sur une motocyclette dont la cylindrée est supérieure à 125 cc. En dérogation à cette règle, des enfants de moins de huit ans peuvent être transportés dans un système de protection adapté qui est placé dans le side-car d'une moto.

Les **bandes de bus et autres tracés spécifiques** peuvent dorénavant également être empruntés par les cyclomoteurs et motocyclettes à condition qu'un panneau de signalisation l'autorise.

Les conducteurs et les passagers de cyclomoteurs, motocyclettes et véhicules motorisés à trois ou quatre roues **ne peuvent pas enfourcher leur véhicule en amazonie.** Les passagers doivent poser leurs pieds sur les repose-pieds.

Les **motos avec side-car peuvent à présent tirer une remorque** à condition que la roue du side-car soit équipée d'un frein.

2011

2007

Vous pouvez dorénavant **occuper toute la largeur de votre bande de roulage** si la route est divisée en plusieurs bandes. Dans le cas d'une route qui n'est pas divisée en plusieurs bandes, cela s'applique à la moitié de la largeur le long du côté droit.

Les motocyclettes sans side-car ni remorque peuvent **stationner perpendiculairement sur le côté de la bande de circulation** pour autant qu'elles ne dépassent pas le marquage de stationnement indiqué.

Lorsque plus d'une motocyclette est stationnée dans un emplacement destiné à une voiture, il ne faut **payer qu'une seule fois pour cette place de parking.**

Le **nouveau panneau de signalisation E9i** signifie **'Parking pour motocyclettes uniquement'.**

2007

2003

Depuis septembre, les titulaires d'un **permis de conduire catégorie B ne sont plus dispensés de l'examen théorique catégorie A.**

2003

1998

La répartition en catégories et les **conditions pour l'obtention du permis changent** à nouveau.

1998

1966

Les **examens théorique et pratique** pour l'obtention d'une licence et d'un permis de conduire sont introduits.

1966

1976

Vous êtes aussi dorénavant obligés de porter un **casque** en tant que passager. Attention : c'est valable tant si vous conduisez que si vous poussez une moto sur la voie publique.

1976

1984

Les **feux de croisement** des cyclomoteurs et des motocyclettes **doivent être allumés** aussi en journée.

1984

1989

Tout le monde est obligé de passer des examens spécifiques pour chaque catégorie de véhicules. La **catégorie A est subdivisée pour la première fois.**

1989

1923

BMW Motorrad lance sa première moto sur le marché : la BMW R 32 avec moteur bicylindre boxer.

1923

BMW Motorrad



The Ultimate Riding Machine